Province de Québec Municipalité Durham-Sud

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 19 FÉVRIER 2018.

Procès verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 19 février 2018, à 18 :30 heures; monsieur le maire Michel Noël, les conseillers Rémi Desmarais, Jean-Marie Beaulac, Lise Carroll, François Chabot et Louis Manseau, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Mme la directrice générale Christiane Bastien est aussi présente.

Absence motivée : François Laflamme

Province de Québec Municipalité Durham Sud.

AVIS DE CONVOCATION

Le 15 février 2018.

<u>A : Rémi Desmarais, Jean-Marie Beaulac, Lise Carroll, François Chabot, François Laflamme, Louis Manseau.</u>

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Michel Noël, maire, pour être tenue à **18.30h**. au 33, rue Principale, le 19^e jour du mois de février 2018 prochain, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

Ouverture de l'assemblée

Avis de motion pour le projet de règlement no 271 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice 2018 et les conditions de perception.

Questions des gens de l'assemblée.

Levée de l'assemblée

Secrétaire trésorière

•	,
	Secrétaire trésorière
Copie conforme	

Donné à Durham-Sud, ce 15e jour du mois de février, deux mil dix-huit.

2018-02-54 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Rémi Desmarais, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée. Adopté

2018-02-55 Avis de motion pour le projet de règlement no 271 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice 2018 et les conditions de perception

Attendu que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande qu'on applique un facteur comparatif de 1.15 pour l'exercice financier 2018;

Attendu que notre système comptable ne peut pas taxer avec un facteur comparatif;

En conséquence un avis de motion avec une dispense de lecture sont par les présentes donnés par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Jean-Marie Beaulac afin d'un règlement no 271 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice 2018 et les conditions de perception soit adopté à une séance ultérieure du conseil. Copie du projet de règlement no 271 a été remis à chacun des membres du conseil conformément au Code municipal du Québec. Adopté

Question de l'assistance concernant le budget 2018 Aucune assistance

<u>2018-02-56 Levée d'assen</u>	<u>nblée</u>
	iller Jean-Marie Beaulac, appuyé par la conseillère Lise solu de lever l'assemblée à 18h55. Adopté
Michel Noël, maire	Christiane Bastien, dir. gén. secrtrés.